



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

RÈGLEMENT NUMÉRO 536

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 263 900 \$ ET UN
EMPRUNT DE 780 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX
DE RÉFECTION DU BOULEVARD CAZA**

AVIS DE MOTION :	- 2018-03-78
PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT	- 2018-03-79
ADOPTION DU RÈGLEMENT :	- 2018-04-116
APPROBATION DU MAMOT :	- 14 mai 2018
AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	- 16 mai 2018

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 13 mars 2018 et que le projet de règlement a été présenté lors de cette même séance;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt d'une somme de 780 000 \$ pour la réalisation des travaux de réfection du Boulevard Caza.

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le Conseil est autorisé à l'exécution des travaux relatifs à la réfection du Boulevard Caza, tel qu'il appert de l'estimation sommaire préparée par Stephanie Martin, trésorière, en date du 8 mars 2018 et de l'estimation préparée par la firme CDGU, en date du 8 mars 2018, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».
3. La Ville est autorisée à dépenser une somme de 1 263 900 \$ aux fins du présent règlement.
4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 780 000 \$ sur une période de 20 ans, à affecter une somme de 220 000 \$ à même la réserve financière de l'eau et une somme de 263 900 \$ à même le fonds général.
5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
7. Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

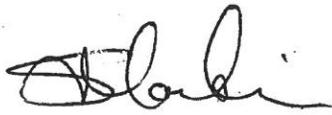
Danie Deschênes, mairesse

Catherine Fortier-Pesant, greffière

ANNEXE A
ESTIMATION SOMMAIRE PAR TRÉSORIÈRE

ANNEXE - A
Estimation sommaire

1) Coût de construction	1 067 000
2) Frais de Laboratoire (contrôle du dynamitage)	20 000
3) Frais de Laboratoire (contrôle des matériaux)	21 000
Sous total	1 108 000 \$
3) Honoraires professionnel	81 900
4) Frais de financement	15 000
5) Taxes nette (tvq seulement)	59 000
Total	1 263 900 \$
Moins:	
Portion financée par le fonds général	(263 900)
Portion payée par la réserve de l'eau	(220 000)
	<hr/>
	780 000



Stéphanie Martin, Trésorière
8 mars 2018

ANNEXE B
ESTIMATION DES COÛTS PAR CDGU

ART N°	DESCRIPTION	TOTAL
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER	33 000,00 \$
2.0	DÉMOLITION	110 930,00 \$
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE	186 350,00 \$
4.0	RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE	256 230,00 \$
5.0	RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL	7 200,00 \$
6.0	RÉFECTION DE CHAUSSÉE	165 925,00 \$
7.0	PAVAGE	128 700,00 \$
8.0	AMÉNAGEMENT ET ABORDS DE LA CHAUSSÉE	81 300,00 \$
SOUS-TOTAL 1		969 635,00 \$
IMPRÉVUS (10%)		96 963,50 \$
SOUS-TOTAL 2		1 066 598,50 \$
Frais de Laboratoire contrôle du dynamitage		20 000,00 \$
Frais de Laboratoire contrôle des matériaux		21 340,00 \$
Frais de conception		45 000,00 \$
Frais de surveillance		36 900,00 \$
SOUS-TOTAL 3		1 189 838,50 \$
TPS (5%)		59 491,93 \$
TVQ (9,975%)		118 686,39 \$
TOTAL		1 368 016,82 \$

Préparé par: Karen Duhamel, Ing.



CDGU
INGÉNIERIE
URBAINE

Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Projet Boulevard Caza entre Carrière et Don-Quichotte
N/Dossier 063-063-030
Ville/Dossier _____
Préparé par Karen Duhamel, ing.
Sujet ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER				
1.1	Organisation de chantier et frais généraux: - Maintien de la circulation et la signalisation des travaux - Accès temporaire au résidence - Marquage temporaire - Maintien de l'éclairage existant fonctionnel durant la période des travaux - Contrôle de la poussière - Roulotte de chantier - Clôture de sécurité temporaire - Soutènement des conduits d'éclairage et des lampadaires - Protection des structures existantes, des arbres et support des ouvrages des utilités publics - Arpentage de construction - Localisation des services existants par une firme spécialisée - Nettoyage et régalage finale	100%	Global	33 000,00 \$	33 000,00 \$
TOTAL 1.0 - ORGANISATION DE CHANTIER					33 000,00 \$
2.0	DÉMOLITION				
2.1	L'enlèvement de l'enrobé bitumineux existant	3800,0	m ²	5,75 \$	21 850,00 \$
2.2	Disposition des surplus d'excavation	1800,0	m ³	25,00 \$	45 000,00 \$
2.3	Réseau d'eau potable existant à enlever incluant les vannes et branchements	580,0	m	30,00 \$	17 400,00 \$
2.4	Réseau d'égout existant à enlever, incluant les branchements de service	635,0	m	30,00 \$	19 050,00 \$
2.5	Regard d'égout existant à enlever	2	un.	500,00 \$	1 000,00 \$
2.6	Enlèvement d'une conduite en B.A., 450 mm Ø	18,0	m	10,00 \$	180,00 \$
2.7	Enlèvement de ponceau B.A., 200 mm Ø	25,0	m	10,00 \$	250,00 \$
2.8	Enlèvement de bordure de béton	620,0	m	10,00 \$	6 200,00 \$
TOTAL 2.0 - DÉMOLITION					110 930,00 \$
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE				
3.1	Réseau d'aqueduc temporaire sans protection incendie	100%	Global	8 000,00 \$	8 000,00 \$
3.2	Conduite d'eau potable, PVC DR-18, 150 mm Ø	65,0	m	150,00 \$	9 750,00 \$
3.3	Conduite d'eau potable, PVC DR-18, 200 mm Ø	325,0	m	300,00 \$	97 500,00 \$



CDGU
INGÉNIERIE
URBAINE

Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Projet Boulevard Caza entre Carrière et Don-Quichotte
N/Dossier 063-063-030
Ville/Dossier _____
Préparé par Karen Duhamel, ing.
Sujet ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
3.4	Vanne, 150 mm Ø	1	un.	1 100,00 \$	1 100,00 \$
3.5	Vanne, 200 mm Ø	4	un.	2 200,00 \$	8 800,00 \$
3.6	Poteau d'incendie	3	un.	8 100,00 \$	24 300,00 \$
3.7	Branchement de conduite d'eau potable, cuivre K-mou, 19 mm Ø, avec isolant rigide 50mm d'ép.	13	un.	1 300,00 \$	16 900,00 \$
3.8	Isolant rigide, type HI-60, épaisseur de 50 mm	80	m²	35,00 \$	2 800,00 \$
3.9	Raccordement sous pression d'une nouvelle conduite d'eau potable à une conduite existante	2	un.	7 600,00 \$	15 200,00 \$
3.10	Nettoyage, désinfection et essai des conduites d'eau potable	100%	Global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
TOTAL 3.0 - RÉSEAU D'EAU POTABLE					186 350,00 \$
4.0	RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE				
4.1	Conduite d'égout en PVC DR-28, 200 mm Ø	160	m	200,00 \$	32 000,00 \$
4.2	Conduite d'égout en PVC DR-35, 250 mm Ø	320	m	200,00 \$	64 000,00 \$
4.3	Regard d'égout, type M-1200, Flex-Lok 200 avec grille de sécurité	6	un.	5 000,00 \$	30 000,00 \$
4.4	Branchement d'égout domestique, PVC DR-28, 125 mm Ø	13	un.	1 250,00 \$	16 250,00 \$
4.5	Isolant rigide, type HI-60, épaisseur de 50 mm	80	m²	35,00 \$	2 800,00 \$
4.6	Raccordement à un regard existant	5	un.	2 500,00 \$	12 500,00 \$
4.7	Raccordement d'une nouvelle conduite d'égout domestique à un réseau existant (incluant le regard-culotte)	1	un	6 000,00 \$	6 000,00 \$
4.8	Supplément pour bris et excavation de matériaux de première classe (dynamitage)	1000,0	m³	85,00 \$	85 000,00 \$
4.9	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et mesures de déformation d'un réseau d'égout domestique à la réception provisoire des travaux	480,0	m	9,00 \$	4 320,00 \$
4.10	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et mesures de déformation d'un réseau d'égout domestique à la réception définitive des travaux	480,0	m	7,00 \$	3 360,00 \$
TOTAL 4.0 - RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE					256 230,00 \$



CDGU
INGÉNIERIE
URBAINE

Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Projet Boulevard Caza entre Carrière et Don-Quichotte
N/Dossier 063-063-030
Ville/Dossier _____
Préparé par Karen Duhamel, ing.
Sujet ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
5.0	RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL				
5.1	Ponceau en PEHD R320 de 250 mm Ø	25,0	m	90,00 \$	2 250,00 \$
5.2	Conduite d'égout en B.A., Cl. IV, 450 mm Ø	18,0	m	275,00 \$	4 950,00 \$
TOTAL 5.0 - RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL					7 200,00 \$
6.0	RÉFECTION DE CHAUSSÉE				
6.1	Préparation de l'infrastructure	4050,0	m ²	6,50 \$	26 325,00 \$
6.2	Sous-fondation, matériaux granulaires MG-112, 300 mm d'épaisseur	3000,0	tonne	18,00 \$	54 000,00 \$
6.3	Fondation inférieure, matériaux granulaires MG-56, 250 mm d'épaisseur	2400,0	tonne	21,00 \$	50 400,00 \$
6.4	Fondation supérieure, matériaux granulaires MG-20, 150 mm d'épaisseur	1600,0	tonne	22,00 \$	35 200,00 \$
TOTAL 6.0 - RÉFECTION DE CHAUSSÉE					165 925,00 \$
7.0	PAVAGE				
7.1	Ajustement des regards	8	un.	275,00 \$	2 200,00 \$
7.2	Ajustement des vannes	15	un.	175,00 \$	2 625,00 \$
7.3	Bordure de béton	620,0	m	50,00 \$	31 000,00 \$
7.4	Liant d'accrochage (0.2 L / m.ca.)	3700,0	m ²	0,25 \$	925,00 \$
7.5	Enrobé bitumineux, couche de base, EB-14, PG 58-28, 55 mm d'épaisseur	530,0	tonne	100,00 \$	53 000,00 \$
7.6	Enrobé bitumineux, couche d'usure, EB-10S, PG 58-28, 35 mm d'épaisseur	340,0	tonne	100,00 \$	34 000,00 \$
7.7	Matériaux granulaires MG-20 pour mise en forme des accotements	80,0	tonne	22,00 \$	1 760,00 \$
7.8	Nettoyage des regards d'égout	8	m	30,00 \$	240,00 \$
7.9	Nettoyage des bouches à clé	15	m	30,00 \$	450,00 \$
7.10	Marquage de la chaussée et signalisation permanente	100%	Global	2 500,00 \$	2 500,00 \$
TOTAL 7.0 - PAVAGE					128 700,00 \$
8.0	AMÉNAGEMENT ET ABORDS DE LA CHAUSSÉE				
8.1	Réfection de la chaussée existante	310,0	m ²	85,00 \$	26 350,00 \$



CDGU
INGÉNIERIE
URBAINE

Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Projet Boulevard Caza entre Carrière et Don-Quichotte
N/Dossier 063-063-030
Ville/Dossier _____
Préparé par Karen Duhamel, ing.
Sujet ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
8.2	Réfection entrées privées en enrobé bitumineux	230,0	m ²	50,00 \$	11 500,00 \$
8.3	Réfection d'entrées privée en pavé de béton	80,0	m ²	175,00 \$	14 000,00 \$
8.4	Réfection de trottoirs de béton	10,0	m ²	150,00 \$	1 500,00 \$
8.5	Réfection de bordures préfabriquées en bordure d'entrées	15,0	m	50,00 \$	750,00 \$
8.6	Engazonnement en plaques (incluant la terre végétale)	1800,0	m ²	14,00 \$	25 200,00 \$
8.7	Plantation des végétaux	100%	Global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
TOTAL 8.0 - AMÉNAGEMENT ET ABORDS DE LA CHAUSSEE					81 300,00 \$

Ce document doit accompagner obligatoirement la demande d'approbation du règlement d'emprunt.

1 Renseignements généraux

Nom de l'organisme municipal Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Code géographique 71065	Numéro du règlement 536
---	----------------------------	----------------------------

2 Identification du montant d'emprunt à approuver et du montant du financement permanent

		MONTANT
Total des dépenses prévues au règlement :		1 263 900 \$
À déduire : tout financement encaissé et crédits disponibles lors de l'adoption du règlement		
Subventions déduites de l'emprunt : * Programme :	+	
Contributions du fonds d'administration et autres fonds :	+	483 900 \$
Soldes disponibles de règlements d'emprunt fermé (remplir l'annexe I, s'il y a lieu) :	+	
Autres / préciser :	+	
Total :	-	483 900 \$
Emprunt à approuver par le ministre :	=	780 000 \$
À déduire : sommes encaissées après l'approbation du ministre		
Subventions au comptant et/ou payables sur plusieurs années :	+	
Autres / préciser :	+	
Total :	-	- \$
Montant total à la charge de l'organisme municipal :	=	780 000 \$
Facteur d'annuité au taux <u>2,50%</u> pour une durée de <u>20</u> ans (voir table ci-dessous).	X	0,06415
Service de la dette annuel (montant x facteur d'annuité) :	(Montant à répartir section 4)	= 50 035 \$

Facteurs d'annuité par dollar (1 \$)

Ans	4 ½ %	5 %	5 ½ %	6 %	6 ½ %	7 %	7 ½ %	8 %	8 ½ %	9 %	9 ½ %	10 %
5	.22779	.23097	.23417	.23739	.24063	.24389	.24716	.25045	.25376	.25709	.26043	.26379
10	.12638	.12950	.13266	.13586	.13910	.14237	.14568	.14902	.15240	.15582	.15926	.16274
15	.09311	.09634	.09962	.10296	.10635	.10979	.11328	.11682	.12042	.12405	.12774	.13147
20	.07688	.08024	.08367	.08718	.09075	.09439	.09809	.10185	.10567	.10954	.11347	.11745

3 Répartition du service de la dette entre les contribuables

Ensemble de la municipalité + Riverains + Secteur =

Un secteur assume-t-il à lui seul 75 % et plus du service de la dette? oui non

4 Fardeau fiscal annuel du contribuable concerné

A -IMPACT DE L'EMPRUNT POUR LE CONTRIBUABLE MOYEN

Territoire concerné et mode d'imposition	Répartition à la charge des contribuables (\$)	Assiette totale imposable	Unité moyenne imposable	Charge fiscale du contribuable
Imposition selon l'évaluation				
Ensemble de la municipalité	<input type="text" value="50 035 \$"/>	<input type="text" value="1 444 315 500 \$"/>	<input type="text" value="341 000 \$"/>	<input type="text" value="11,81 \$"/>
Secteur ou riverains				<input type="text" value="- \$"/>
Imposition selon la superficie				
Ensemble de la municipalité		(en mètres carrés)	(en mètres carrés)	<input type="text" value="- \$"/>
Secteur ou riverains		(en mètres carrés)	(en mètres carrés)	<input type="text" value="- \$"/>
Imposition selon l'étendue en front				
Ensemble de la municipalité		(en mètres)	(en mètres)	<input type="text" value="- \$"/>
Secteur ou riverains		(en mètres)	(en mètres)	<input type="text" value="- \$"/>
Imposition selon une tarification (unité, compteur, etc.)				
Ensemble de la municipalité				<input type="text" value="- \$"/>
Secteur ou riverains				<input type="text" value="- \$"/>
Total du service de la dette :	<input type="text" value="50 035 \$"/>	TOTAL (A)		<input type="text" value="11,81 \$"/>

4 Fardeau fiscal annuel du contribuable concerné (suite)

B -CHARGES FISCALES ACTUELLES

Taxe foncière générale :	taux	<input type="text" value="0,6594"/>	/ 100 \$	X	évaluation	<input type="text" value="341 000 \$"/>	=	<input type="text" value="2 248,55 \$"/>
Tarif :	eau	<input type="text" value="233,00 \$"/>	+ égouts	<input type="text" value="191,00 \$"/>	+ ordures	<input type="text" value="207,00 \$"/>	=	<input type="text" value="631,00 \$"/>
Autres taxes, préciser :								<input type="text"/>
TOTAL (B)								<input type="text" value="2 879,55 \$"/>
Total du fardeau fiscal :							(A + B)	<input type="text" value="2 891,37 \$"/>

5 Certificat du trésorier ou du secrétaire-trésorier

En vertu des articles 544.1 de la Loi sur les cités et villes et 1063.1 du Code municipal du Québec, la dépense engagée avant l'entrée en vigueur du règlement ne doit pas excéder 63 195 \$, ou 126 390 \$ s'il ne requiert pas l'approbation des personnes habiles à voter.

À la date du présent certificat, la dépense engagée au règlement no 536 adopté le 10 avril 2018 est de 35 000 \$.

Signature :  Date du certificat : 19 avril 2018
(trésorier ou secrétaire-trésorier)

6 Certificat de disponibilité

L'organisme municipal dispose actuellement des crédits pour un montant de 483 900 \$ du fonds d'administration ou de tout autre fonds pour l'affecter au présent règlement.

Signature :  Date du certificat : 19 avril 2018
(trésorier ou secrétaire-trésorier)

7 Attestation des renseignements fournis

Je, Stephanie Larhin, Trésorière, certifie que les renseignements sont exacts.
(fonction)

Date : 19 avril 2018 no de téléphone : (514) 453-4128 no de télécopieur : () Signature : 

ANNEXE I

Affectation de soldes disponibles

À remplir pour chacun des règlements d'où provient le solde disponible si celui-ci n'a pas été présenté au dernier rapport financier.

Numéro du règlement dont l'objet est entièrement terminé :		<input type="text"/>
Total du financement permanent réalisé pour ce règlement :		<input type="text"/>
moins les dépenses affectées à ce règlement :	-	<input type="text"/>
Solde disponible au règlement considéré :		<input type="text" value="- \$"/>
moins la partie déjà affectée à d'autres fins :	-	<input type="text"/>
moins la partie du solde disponible affectée au règlement à approuver par le ministre :	-	<input type="text"/>
Solde résiduel :		<input type="text" value="- \$"/>

Documents à transmettre avec la demande d'approbation d'un règlement d'emprunt

- 1) Avis de motion
- 2) Résolution d'adoption du règlement d'emprunt
- 3) Copie certifiée conforme du règlement d'emprunt
- 4) Avis public annonçant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter
- 5) Certificat de publication de l'avis public
- 6) Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter
- 7) Fiche de règlement d'emprunt remplie
- 8) Estimation de la dépense, détaillée et signée
- 9) Copie du document confirmant le versement d'une subvention, le cas échéant
- 10) Autres documents pertinents en cas de scrutin référendaire

Adresse pour expédier les documents :

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
Centre de gestion documentaire et du registraire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3